

Réf: Dossier 340307

Avis de constitution

SOCIETE « FASHION'ART LA MAISON »

Siège ABIDJAN Cocody ANGRE GROUPEMENT 4000,
Lot 60, Ilot 34

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26 Aout 2024, et enregistrés au CEPICI le 28 Aout 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FASHION'ART LA MAISON »

Objet : Vente de vêtements, chaussures, bijoux, accessoires de mode et divers ; Création de bijoux, accessoires de mode et divers ; Café – Boutique ; Décoration d'intérieur et évènementiel ; Vente d'articles de décoration; Culture et commercialisation de produits vivriers et pisciculture hors sol; Commerce général; Diverses prestations de services.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN Cocody ANGRE GROUPEMENT 4000,
Lot 60, Ilot 34

Dirigeant(s) Mme AKA ALA CAROLE EPOUSE AKENE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09037 du 09/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°53980/GTCA/RC/2024 du 09/09/2024

